

Contrat de vente de véhicule

Vendeur/vendeuse

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Téléphone _____

Acheteur/acheteuse

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Téléphone _____

1. Objet de l'achat (véhicule)

Marque et type _____
Numéro de châssis _____
Couleur(s) _____
Date de la première immatriculation _____
Kilométrage _____
Date du dernier contrôle technique _____
Date du prochain test antipollution _____
Accessoires/équipements spéciaux _____
(p. ex. pneus d'hiver et d'été, porte-skis)

Informations complémentaires

Le véhicule a-t-il été accidenté? oui non
Si oui, quelle partie du véhicule a été endommagée? _____
Des défauts du véhicule sont-ils connus? oui non
Si oui, en quoi consistent-ils? _____
Le carnet d'entretien est-il disponible et à jour? oui non

2. Prix d'achat

Le prix d'achat est de _____ CHF, en toutes lettres _____
(prix d'achat exact en chiffres, en toutes lettres et avec mention de la devise, exemple: «10 500 CHF, dix mille cinq cents francs suisses»).

Le prix d'achat est dû en même temps que la remise du véhicule et doit être payé en espèces.

ou

Le prix d'achat doit être versé avant le (date précise) _____ sur le compte n° (numéro de compte
_____ auprès de (nom de l'institution financière) _____
_____ par virement.

3. Garantie

- Le véhicule est vendu tel qu'il est visible (et tel qu'il a été conduit). Toute garantie par le vendeur/la vendeuse est expressément exclue dans la mesure permise par la loi, notamment la résiliation et la réduction du prix.
- Garantie de deux ans conformément à l'art. 210 CO.
- Autres _____

Une éventuelle garantie du constructeur encore en cours est cédée à l'acheteur.

4. Remise/transfert des profits et risques

À remplir uniquement si au point 2, le point suivant «Le prix d'achat est dû en même temps que la remise du véhicule et doit être payé en espèces» n'a PAS été sélectionné.

- L'acheteur/l'acheteuse se rend le _____ (date) auprès du vendeur/de la vendeuse à (adresse et lieu exacts) _____

pour prendre possession du véhicule, à ses propres frais. À cet instant, les profits et risques sont transférés à l'acheteur/acheteuse.

ou

- Le vendeur/la vendeuse livre le véhicule le _____ (date) à l'acheteur/acheteuse à ses propres frais à (adresse et lieu exacts) _____

Ces frais sont également dus conformément au chiffre 2. À cet instant, les profits et risques sont transférés à l'acheteur/acheteuse.

5. Droit applicable et for

Le présent contrat de vente est soumis au droit suisse. Le for pour tout litige découlant du présent contrat de vente est (localité) _____.

Lieu / date

Signature du vendeur/de la vendeuse

Lieu / date

Signature de l'acheteur/acheteuse
